

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

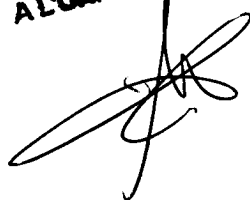
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 04142
Numéro SIREN : 652 021 650
Nom ou dénomination : A BRUNEAUX

Ce dépôt a été enregistré le 20/06/2018 sous le numéro de dépôt 9457

9457

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL



COMPTES ANNUELS

2017

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

SAS A.BRUNEAUX

24 boulevard Emile Genevoix
93230 ROMAINVILLE

Siret : 652021650 00062

Efilience
MONSIEUR CONSULTING

Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France

6, rue de Thann
75017 Paris

Tél 01 44 40 88 88
Fax 01 44 40 88 89
Web www.efilience.com



Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 19/03/2010, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS A.BRUNEAUX relatifs à l'exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 13 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	1 230 755
Chiffre d'affaires	928 771
Résultat net comptable (Bénéfice)	68 452

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à PARIS
Le 02/04/2018

Enguerrand BOISSONNET

COMPTES ANNUELS

2017

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Comptes annuels

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	1 000	1 000		
Fonds commercial (1)	353 098		353 098	353 098
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	265 804	251 024	14 781	69 607
Autres immobilisations corporelles	57 119	40 311	16 807	20 950
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	13 257		13 257	13 257
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	690 278	292 335	397 943	456 912
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	33 448		33 448	45 436
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	580 869		580 869	567 114
Autres créances	187 720		187 720	203 197
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	25 533		25 533	55 350
Charges constatées d'avance (3)	5 242		5 242	2 637
TOTAL ACTIF CIRCULANT	832 812		832 812	873 735
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 523 090	292 335	1 230 755	1 330 648
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				182 297

Bilan passif

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	48 784	48 784
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 878	4 878
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	226 000	226 000
Report à nouveau	329 564	281 523
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	68 452	96 041
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	677 679	657 226
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	150 807	253 522
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	240 163	232 237
Dettes fiscales et sociales	162 106	187 661
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	553 076	673 421
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 230 755	1 330 648
(1) Dont à plus d'un an (a)	150 807	150 999
(1) Dont à moins d'un an (a)	402 269	522 422
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	928 771	1 066 634
Chiffre d'affaires net	928 771	1 066 634
<i>Dont à l'exportation</i>	<i>5 533</i>	<i>8 910</i>
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits		10
Total I	928 771	1 066 644
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	203 737	227 725
Variations de stock	11 988	13 186
Autres achats et charges externes (a)	280 363	263 580
Impôts, taxes et versements assimilés	6 557	10 508
Salaires et traitements	219 286	270 274
Charges sociales	56 632	76 088
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	65 865	75 393
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	7	3
Total II	844 436	936 756
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	84 334	129 888
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 692	3 734
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	2 692	3 734
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	4 800	7 304
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	4 800	7 304
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-2 108	-3 570
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	82 226	126 317

 Compte de résultat

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Impôts sur les bénéfices (X)	13 774	30 276
Total des produits (I+III+V+VII)	931 463	1 070 378
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	863 011	974 336
BENEFICE OU PERTE	68 452	96 041
- Redevances de crédit-bail mobilier	16 801	21 645

COMPTES ANNUELS

2017

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A.BRUNEAUX

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 1 230 755 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 68 452 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/03/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 15 336 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	353 098			353 098
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 000			1 000
Immobilisations incorporelles	354 098			354 098
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	261 510	4 295		265 804
- Installations générales, agencements aménagements divers	34 104	2 464		36 568
- Matériel de transport	14 000	138		14 138
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 413			6 413
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	316 027	6 896		322 923
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	13 257			13 257
Immobilisations financières	13 257			13 257
ACTIF IMMOBILISE	683 382	6 896		690 278

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		6 896		6 896
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		6 896		6 896
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
Fonds commercial	6 098			6 098
Fonds commercial Legrand	340 000			340 000
Fonds commercial Pimont	7 000			7 000
Total	353 098			353 098

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 000			1 000
Immobilisations incorporelles	1 000			1 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	191 902	59 121		251 024
- Installations générales, agencements aménagements divers	20 060	3 535		23 596
- Matériel de transport	10 352	2 229		12 581
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 155	980		4 135
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	225 470	65 865		291 335
ACTIF IMMOBILISE	226 470	65 865		292 335

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 787 088 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	13 257		13 257
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	580 869	580 869	
Autres	187 720	187 720	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	5 242	5 242	
Total	787 088	773 831	13 257
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT. A ETABLIR	254 392
FOURNIS.RRR A OBTENIR	7 200
Total	261 592

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 553 076 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	150 807			150 807
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	240 163	240 163		
Dettes fiscales et sociales	162 106	162 106		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	553 076	402 269		150 807
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	102 523			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	63 965
CONGES A PAYER	5 327
CONGES A PAYER LEGRAND	2 216
CHARGES A PAYER S/CP	1 340
CHARGES A PAYER S/CP LEGRAND	781
ETAT AUTRES CH. A PAYER	2 922
Total	76 552

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	5 242		
Total	5 242		

 Autres informations**Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

A.BRUNEAUX
Société par actions simplifiée au capital de 48.783.69 euros
24, boulevard Emile Genevoix – 93230 ROMAINVILLE
RCS BOBIGNY B 652 021 650

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE EN DATE DU 15 JUIN 2018

L'an deux mille dix huit (2018) et le quinze (15) juin, à dix (10) heures,

La société HLT,

Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros,
Dont le siège social est 24 boulevard Emile Genevoix, 93230 ROMAINVILLE,
Immatriculée sous le numéro RCS Bobigny B 503 942 732,
Représentée par **Monsieur Thomas PAIN**, agissant en qualité de Président

Propriétaire de la totalité des 3.200 actions de 15.24 euros chacune composant le capital social de la société A.BRUNEAUX, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 48.783.69 euros, ayant son siège social à Romainville (93230), 24 boulevard Emile Genevoix, immatriculée sous le numéro RCS B 652 021 650,

Associé unique de ladite société,

1) A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ont été établis par Monsieur Thomas PAIN, Président non associé.

2) A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- **Rapport de gestion du Président,**
- **Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et quitus au Président,**
- **Affectation du résultat,**
- **Rapport spécial du Président sur les conventions règlementées et approbation de ces conventions,**
- **Questions diverses,**
- **Pouvoirs à donner.**



RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 68 452.38 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion.

En conséquence, l'associé unique donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 68 452.38 euros de la manière suivante :

A titre de dividende	17 295.00 euros
Le solde en report à nouveau, soit	51 157.38 euros
Soit un dividende unitaire de	5.40 euros
Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de l'assemblée générale d'approbation des comptes.	
Soit, un montant total réparti de	68 452.38 euros

A l'issue de ces affectations, les capitaux propres de la société se présentent ainsi :

- capital social	48 783.69 euros
- réserve légale	4 878.00 euros
- autres réserves	226 000.00 euros
- report à nouveau	380 721.79 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :



EXERCICE	DIVIDENDE DISTRIBUE	DIVIDENDE PAR ACTION
Clos le 31/12/2016	48 000 euros	15.00 euros
Clos le 31/12/2015	0	0 euros
Clos le 31/12/2014	55 040 euros	17.20 euros

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président, sur les conventions règlementées, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIEME RESOLUTION

L'associé unique rappelle que **Monsieur Thomas PAIN**, Président en exercice, n'a perçu aucune rémunération au cours de l'exercice.

CINQUIEME RESOLUTION

L'associé unique, donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et le Président et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

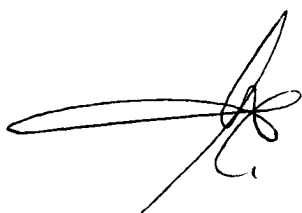
Le Président

Monsieur Thomas PAIN



L'associé unique

Société HLT
Monsieur Thomas PAIN



A.BRUNEAUX
Société par actions simplifiée au capital de 48.783.69 euros
24, boulevard Emile Genevoix – 93230 ROMAINVILLE
RCS BOBIGNY B 652 021 650

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Monsieur Thomas PAIN, Président non associé de la société A.BRUNEAUX, a, conformément aux dispositions de l'article L.227-9 du code de commerce, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 par la société HLT, associé unique, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice figurent en annexe.

SITUATION DE LA SOCIETE A LA DATE DU PRESENT RAPPORT

Les perspectives d'activité pour 2018 restent stables.

FILIALES, PARTICIPATIONS ET SOCIETES CONTROLEES

Notre société n'a pris aucune participation au cours du précédent exercice.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017:

- Le chiffre d'affaires s'est élevé à 928.770 euros
contre 1 066 644 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de (-) 12.93%.

- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 844 436 euros
contre 936 756 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de (-) 9.86%.

Le résultat d'exploitation ressort à 84 334 euros
contre 129 888 euros au titre de l'exercice précédent.

Les résultats financiers sont de (-) 2 108 euros

Le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 82 226 euros
contre 126 317 euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments,
le résultat de l'exercice se solde par **un bénéfice de** 68 452 euros
contre un bénéfice de 96 041 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2017, le total du bilan de la société s'élevait à 1 230 755 euros
Contre 1 330 648 euros pour l'exercice précédent.

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article 148 du décret du 23 mars 1967.

AFFECTATION DU RESULTAT

Le bénéfice de l'exercice s'élevant à 68 452.38 euros est affecté de la manière suivante :

- A titre de dividende	17 295.00 euros
- Le solde en report à nouveau, soit	51 157.38 euros

Soit un dividende unitaire de 5.40 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de l'assemblée générale d'approbation des comptes.

Soit, un montant total réparti de 68 452.38 euros

A l'issue de cette affectation, les capitaux propres de la société se présentent ainsi :

- Capital social	48 783.69 euros
- Réserve légale	4 878.00
- Autres réserves	226 000.00
- Report à nouveau	380 721.79

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, les sommes attribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

EXERCICE	DIVIDENDE DISTRIBUE	DIVIDENDE PAR ACTION
Clos le 31/12/2016	48 000.00 euros	15.00 euros
Clos le 31/12/2015	0.00 euros	0.00 euros
Clos le 31/12/2014	55 040.00 euros	17.20 euros

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Nous vous précisons que Monsieur Thomas PAIN, Président, n'a perçu aucune rémunération au titre de l'exercice écoulé.

Le Président.

